



Assemblée générale
Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

A/51/911
S/1997/408
28 mai 1997
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Cinquante et unième session
Point 39 de l'ordre du jour
LA SITUATION EN AFGHANISTAN ET
SES CONSÉQUENCES POUR LA PAIX
ET LA SÉCURITÉ INTERNATIONALES

CONSEIL DE SÉCURITÉ
Cinquante-deuxième année

Lettre datée du 27 mai 1997, adressée au Secrétaire
général par le Représentant permanent du Pakistan
auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-jointe la déclaration publiée le 25 mai 1997 par le Ministre des affaires étrangères de la République islamique du Pakistan, M. Gohar Ayub Khan, concernant la décision de ce pays de reconnaître le nouveau Gouvernement de l'État islamique d'Afghanistan (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 39 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent

(Signé) Ahmad KAMAL

ANNEXE

Déclaration du Ministre des affaires étrangères du Pakistan,
publiée le 25 mai 1997

1. Pendant 18 longues années, le peuple afghan a enduré de terribles souffrances et a vu son pays dévasté par la guerre. En tant que pays voisin et ami, le Pakistan a lui aussi été directement touché par le conflit en Afghanistan.
2. Nous avons toujours eu pour but le rétablissement d'une paix durable en Afghanistan. À cet effet, nous avons appuyé toutes les initiatives visant à encourager, entre les différentes parties afghanes, un dialogue conduisant à la mise en place d'un gouvernement largement représentatif. Notre politique a toujours été et reste fondée sur le principe de la non-ingérence dans les affaires intérieures de l'Afghanistan.
3. Comme la plupart des gouvernements, le Gouvernement pakistanais a eu affaire aux divers régimes qui ont successivement contrôlé la ville de Kaboul. Il est regrettable que la communauté internationale continue de reconnaître le régime de M. Rabbani, qui a pourtant perdu depuis longtemps toute légitimité et a été chassé de la capitale. Il faut maintenant remédier à cette situation.
4. Le Gouvernement pakistanais s'est félicité de la décision historique prise par l'Organisation de la Conférence islamique (OCI) qui, lors de la vingt-quatrième session de la Conférence des ministres des affaires étrangères tenue à Jakarta en décembre 1996 (voir A/51/774-S/1997/45, annexe), a exclu le représentant du régime de M. Rabbani, laissant vacant le siège de l'Afghanistan.
5. Il ressort des derniers événements qui se sont déroulés dans le nord de l'Afghanistan que les commandants ouzbeks et tadjiks se sont révoltés contre leurs chefs et ont rallié les Talibans. Selon des informations parvenues après la chute de Shiberghan, les forces conjointes des Talibans et du général Malik ont pu entrer dans Mazar-el-Sharif sans rencontrer de véritable résistance et pratiquement sans effusion de sang. Le Gouvernement afghan contrôle dorénavant 26 provinces et divers groupes ethniques du pays y sont réellement représentés. L'avancée des Talibans depuis leur émergence en 1994 a été saluée par le peuple afghan, qui n'a jamais caché son désir de mettre fin à la tyrannie de la guerre qui mettait en danger la vie, l'honneur et les biens de citoyens innocents.
6. Par ailleurs, le Gouvernement pakistanais a noté avec intérêt que les dirigeants des Talibans ont clairement indiqué qu'ils observeraient une politique de stricte neutralité et de non-ingérence dans les affaires intérieures d'autres pays et qu'ils ne permettraient à aucun État d'intervenir dans celles de l'Afghanistan. Ils ont également déclaré qu'ils accordaient une priorité élevée au rétablissement de la paix et de la stabilité dans le pays et ont sollicité l'assistance de la communauté internationale en vue du relèvement et de la reconstruction de l'Afghanistan.
7. Le Pakistan a différé jusqu'à présent sa décision de reconnaître le nouveau gouvernement parce qu'il fallait du temps pour encourager, par voie de négociations pacifiques, la constitution d'un gouvernement largement

représentatif. J'ai le plaisir d'annoncer que le Gouvernement pakistanais a maintenant décidé de reconnaître officiellement le nouveau Gouvernement de l'État islamique d'Afghanistan. Il estime qu'il satisfait à tous les critères juridiques en vue d'une reconnaissance légale. Il contrôle désormais la plupart du territoire et il est représentatif de tous les groupes ethniques présents dans le pays.

8. Nous espérons que nos relations avec le Gouvernement et le peuple afghans seront constructives et que nous pourrons collaborer dans l'intérêt de la paix et de la sécurité de la région.

9. Je tiens à saisir cette occasion pour exprimer l'espoir qu'au lendemain des événements récemment survenus en Afghanistan, l'Organisation des Nations Unies, l'OCI et les autres organisations internationales prendront également la décision qui s'impose de reconnaître le nouveau Gouvernement de l'État islamique d'Afghanistan. Nous espérons aussi que la communauté internationale assumera ses responsabilités en ce qui concerne la reconstruction et le redressement économique de cet État frère.
